

Compte rendu du Conseil Municipal du 8 octobre 2020

Le Conseil Municipal s'est réuni à 18h00 sous la présidence de M. Jean-Marc SARDAT, Maire de la Commune.

Présents : Mmes et MM Jean-Marc SARDAT, Jacqueline ANGLARD, Jacques BLANCHARD, Rémi GARDÈS, Hervé VALLADIER, Gérard LÉGER, Patricia MESQUITA-SILVA, Richard NUNES, Gilles PEYVEL.

Absents représentés : Mmes Patricia BILLARD (pouvoir à Mme Jacqueline ANGLARD), Patricia MERAUD (pouvoir à M. Jacques BLANCHARD).

Secrétaire de séance : M. Jacques BLANCHARD.

Lecture et approbation des comptes rendus précédents.

Le Conseil Municipal a procédé à l'examen des sujets suivants inscrits à l'ordre du jour :

- Désignation d'un représentant CLECT auprès de Saint-Etienne-Métropole :

Une nouvelle Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) doit être installée.

Le rôle de cette commission est d'évaluer la charge nette transférée pour chaque transfert de compétence entre la Commune et Saint-Etienne-Métropole.

Monsieur le Maire expose que la Commune doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant :

- Jean-Marc SARDAT est le seul candidat en tant que titulaire :

Votes : 10 pour et 1 abstention.

- Jacqueline ANGLARD est la seule candidate en tant que suppléante :

Votes : 10 pour et 1 abstention.

- Décision budgétaire modificative N°2 de la Commune :

Monsieur le Maire expose qu'une décision budgétaire doit être soumise au Conseil pour une somme de 600 €.

Votes : 11 pour.

- Demande de subvention au Conseil Départemental – Isolation grenier Mairie (économie d'énergie) :

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal que l'actuel grenier de la Mairie n'est pas isolé, ce qui impose de l'aménager pour le rendre conforme aux règles d'économie d'énergie.

Il propose l'aménagement du grenier et présente dans ce but des devis de travaux d'électricité, de plâtrerie-peinture et de revêtement de sol, en proposant de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental au titre de l'enveloppe "Plan de relance pour l'investissement dans un but d'économie d'énergie".

Votes : 11 pour.

- Stérilisation chat :

Piégeage pour stérilisation des chats errants sur la commune sur la période de novembre, décembre 2020 et janvier 2021. Un arrêté sera pris et publié en ce sens qui fournira les dates et informations précises.

Votes : 11 pour.

- Contrat d'engagement à durée indéterminée de la secrétaire de Mairie :

Monsieur le Maire expose que le CDD de la secrétaire de Mairie, Mélanie CHEVALIER, arrive à son terme. La loi interdisant une durée supérieure de 6 ans pour un CDD.

Il propose un contrat d'embauche en CDI à compter du 01/12/2020 avec une durée hebdomadaire de 28h.

Votes : 11 pour.

- Attribution de bons d'achats (employés et administrés rendant des services à la commune) :

Monsieur le Maire expose que les années précédentes, des chèques cadeaux ont été émis pour les employés de la Commune et pour remercier les personnes qui aident bénévolement la Commune. Il propose de réitérer cette démarche pour la fin d'année 2020.

La totalité des chèques représente une somme globale de 250 €.

Votes : 11 pour.

- Extension réseau électrique basse tension et de télécommunication – lieu-dit « Garnaudet » :

Monsieur le Maire expose qu'une demande de CU au lieu-dit « Garnaudet » impose une extension du réseau électrique basse tension et de télécommunication.

Il propose au conseil de prendre à la charge de la Commune 40% du montant des travaux.

Votes : 7 pour, 3 contre et 1 abstention.

Questions diverses :

- Information COVID 19 : Réaction sur la photo d'illustration de l'article du Progrès : Il est déplorable que l'on puisse lier le mot RIDICULE à la commune de Rozier-Côtes-d'Aurec,
- Information sur la venue de M. PERDRIAU le 22 octobre.
- Communication : Diffusion des messages par Illiwap (déjà 200 abonnés), un Rozier info en préparation et une réunion pour l'élaboration d'un bulletin annuel. Les comptes rendus seront consultables sur le site de la Mairie. Une nouvelle brochure sur la Commune est en préparation avec Art et histoire ainsi que S.E.M,
- Réunion CCAS : bilan des activités. Annulation de l'arbre de Noël et du repas avec nos aînés qui seront remplacés par des bons cadeaux,
- Demande subvention conciliateur de justice : le Conseil Municipal décide de ne pas donner suite, la préférence est donnée aux associations du village,
- Courrier du département sur la participation pour une compensation financière suite à la perte de recette des locations des salles : soit environ 2100€,
- Réfection de la voie principale : une réunion publique devenant impossible, une présentation par photos et vidéos pendant une semaine, pour les personnes intéressées, plus un cahier de doléances sont envisagés du 6 au 13 novembre dans la salle du bourg,
- Poteau France télécom au hameau de La Pauze devrait être remplacé très rapidement suite aux informations fournis par Orange,
- Pour résoudre certains problèmes d'incivilités et de diffusions d'informations volontairement erronées, la commune va être accompagnée d'un avocat,
- Prévision d'achat de 50m de filet pare-neige,
- Point sur le problème de déjections canines sur la commune.

La séance est levée à 19h50

Le secrétaire : Jacques BLANCHARD.

Le Maire : Jean-Marc SARDAT.